



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025
CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 16/05/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. TRIoux Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents : MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET : Marché de travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune.
Autorisation au Maire de signer

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de marché à passer pour les travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune d'Escaudain ;

Vu la procédure adaptée lancée en application de l'article L2123-1 du Code de la commande publique par Monsieur le Maire, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Considérant qu'à la suite de l'analyse des candidatures et des offres par le bureau d'études HEMARYS, Monsieur le Maire a décidé d'attribuer le marché à la société suivante :

SAIEE à Escaudain pour un montant global de € 1 597 875,00 HT pour l'ensemble des tranches, dont :

- Tranche ferme : phase 1 = 598 987,00 € HT ;
- Tranche ferme : phase 2 = 420 152,00 € HT ;
- Tranche optionnelle 1 : remplacement des armoires = 130 062,00 € HT ;
- Tranche optionnelle 2 : rénovation du réseau cuivre nu = 159 724,00 € HT ;
- Tranche optionnelle 3 : télégestion = 263 750,00 € HT ;
- Tranche optionnelle 4 : sécurisation de traversée piétonne = 25 200 € HT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la procédure adaptée lancée pour les travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune d'Escaudain.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et ses éventuels avenants et décisions de poursuivre, ainsi qu'à intervenir pour son exécution.

PRÉCISE que les dépenses afférentes seront imputées sur les crédits ouverts à l'article 2152 - code fonctionnel 512.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



La Secrétaire de séance,

Jeannette Marcuzzi

Jeannette MARCUZZI.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-16_05_2025-DE

Date d'affichage : 22/10/2025

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

